

Commission Académique Lycée N°1 du 27 Octobre 2017

Ordre du jour présenté par IA IPR EPS M.SOLDAN

1. Etude des Protocoles Etablissements et validation
2. Activités Académiques, Epreuves Aménagées, CM et Dispenses
3. Document synthétique Examens EPS Mayotte, lecture, corrections et validation
4. Lecture des Référentiels « révisés » barèmes filles en CP1, APSAS pointées comme donnant lieu à des moyennes hors norme au regard du critère équité, présentant des écarts filles-garçons importants pour proposition Académique.
5. Questions diverses

5. Question : Le PPCR

- ✚ Le PPCR : Volet Entretien de Carrière et Volet Visite Conseil. Souhait de l'IPR de faire un travail de proximité avec Chef d'Etablissement et l'équipe EPS, en prévoyant des interventions sur le terrain sur plusieurs jours.

1. Etude des Protocoles Etablissements et validation

- ✚ Lecture par les membres de la Commission avec vigilance sur respect des CP, dates d'évaluation : uniquement des erreurs de dates sont relevées. A noter également la multiplication des protocoles identiques qui s'explique par des dates différentes de CCF et l'indication du nom de l'enseignant responsable du groupe, donc autant de N° de protocoles.
- ✚ Réouverture du serveur EPSNET du 30 octobre au 4 Novembre 2017 pour d'effectuer les modifications.

Echanges

- ✚ L'organisation des CCF dans les établissements se fait sur 1 ou 2 semaines.
- ✚ Pour certaines APSAS comme STEP au Lycée de Mamoudzou, nécessitant une organisation de plus de 2H d'évaluation, il est possible de formuler une demande au Chef d'Etablissement.
- ✚ Constat de différence d'appropriation des référentiels dans les équipes et dans les établissements. Nécessité de réaliser un travail préalable en équipe et de lecture commune. Légitimité d'une réunion d'harmonisation en équipe avec l'idée d'un dénominateur commun Evaluation et référent APSA pour les CCF afin de réduire les écarts de note effets évaluateurs.
- ✚ La Randonnée Sportive n'est plus programmée au Lycée de Petite Terre, en raison de l'interdiction du Chef d'Etablissement pour des raisons de sécurité. Au Lycée de Kahani, 1 seul protocole enregistré cette année, APSA quasiment plus programmée en raison également des problèmes d'insécurité et d'agressions.
- ✚ Questionnement concernant la volonté de programmer la C.O. à la Pointe Mahabou à Mamoudzou : le site est entièrement réaménagé, il sera de plus en plus sécurisé, les collèges de Doujani et de Mgombani y pratiquent régulièrement la C.O.
Information sur les autorisations (Arrêté Mairie Mamoudzou sur réglementation usagers Pointe Mahabou.)
- ✚ 1 seul protocole au LP de Kawéni (BAC PRO) en raison du manque d'installations sportives (CED, Football, Arts du Cirque).
- ✚ Sous-représentation de certaines APSAS (Randonnée sportive, Tennis Volley *déjà mentionné en Com Acad l'an dernier*, SBF, Rugby, absente de Gym, Sauvetage...) et surreprésentation de la CP4 et CP1 (HB VB BB Pentabond Demi-fond Acrosport) La CP5 avec course en durée, STEP et Musculation, poursuit sa progression. La CP2 est essentiellement représentée par le Kayak (Escalade uniquement à Dembeni).
- Discussion autour de la diversification et équilibre des CP, offre de formation complète et diversifiée.
Un des travers de l'EPS en Lycée c'est de tout programmer en fonction des examens et d'oublier de s'interroger sur « Quelle est la meilleure EPS pour l'élève ? ».
Une programmation exclusivement déterminée par les Examens mais aussi une programmation orientée uniquement sur la faisabilité par rapport aux installations sportives entraîne un manque de variété des APSAS enseignées.
Il est souhaitable de poursuivre la réflexion sur l'offre de formation favorisant la réussite de tous les élèves, d'ouvrir au maximum les possibles, d'innover et de s'adapter aux conditions particulières à Mayotte, de

penser le parcours de formation des élèves au Lycée (programmation avec diversité des APSAS en 2^{nde} et 1^{ère} et approfondissement en Terminale pour laisser le maximum de choix aux élèves) mais aussi au Collège.

➤ Liaison Collège-Lycée

Impulser ce lien par une réflexion sur la programmation est important afin de travailler dans la continuité des apprentissages et de tenir compte des niveaux de compétences atteints.

Proposition de faire des ponts entre les 2 Commissions Lycée et Collège en invitant un collègue sur les 2 instances mais également d'établir un contact avec les collèges du bassin de recrutement. Répertoire également les Activités académiques et Activités établissement permettrait ensuite d'établir un document officiel.

2. Activités Académiques

- ✚ Tennis Volley : de moins en moins programmé (seulement au Lycée du Nord à l'examen et au Lycée de Sada dans la programmation 2^{nde}) et ne semble pas être beaucoup enseigné en collège ?
- ✚ Randonnée Sportive : de moins en moins programmée actuellement en raison de la sécurité mais importante car elle répond à la représentation de la CP2 et au défaut d'installations.
- ✚ Kayak : de plus en plus programmé en collège comme en lycée grâce à l'effort académique de développement des Bases Nautiques, représentation de la CP2 à l'Examen pour 45% des Lycées.
- Proposition pour la session 2021 (attendre la montée de la cohorte 2017-2018) de remplacer le TV par la Randonnée Aquatique palmée, pratique innovante en réponse au développement des activités lagon et pour pallier au déficit d'installations, de plus en plus enseignée au collège et au lycée. La Commission Académique travaillera alors à l'élaboration du référentiel N3 et N4 et un travail sera proposé en Commission Collège pour construire le référentiel N1 et N2.
- Transmission des textes de référence émanant du Code du Sport, du Code de l'Education, du MEN, de la FFESSM concernant la pratique des activités aquatiques :
 - « Savoir nager » JO du 11/07/2015
 - Circulaire 92-196, du 3/07/1992
 - Circulaire 1999-136, BOEN-HS n° 7, 23/9/1999
 - Circulaire 2011-090 du 7-7-2011, L.322-2 du Code du Sport et art.7 du décret de 1993
 - MEN Circulaire n° 97-123 du 23/05/1997 Mission des enseignants
 - MEN Note de service n° 94-116 du 09/03/1994 Règles de Droit
 - Circulaire n° 2004-138 du 13/07/2004 sur les risques en EPS
 - Textes Fédéraux FFESSM Avril 2012 Dossier Hors-Série de Sub Aqua Organisation de la Randonnée Subaquatique PMT

2. Epreuves Aménagées, CM et Dispenses

- ✚ CM d'inaptitude : modèle de certificat à utiliser, en référence au décret au 11 octobre 1988 et à l'arrêté du 13 septembre 1989. Ce document est officiel pour l'Académie de Mayotte.
- ✚ Mayotte a une des moyennes les plus faibles d'élèves dispensés à l'examen, et 0% d'élèves inscrits en épreuves aménagées. Toutefois il semblerait que certains de nos élèves relèvent d'un dispositif de sport adapté. La CP5 répond avec les mobiles en STEP, CED, Musculation au besoin d'adaptation pour des élèves en surpoids. Il existe actuellement un Référentiel académique Marche 3X500m.
- Il reste à encourager la mise en place de protocoles adaptés pour d'autres types de handicaps et l'élaboration de référentiels.

3. Document synthétique Examens EPS Mayotte

- Présentation du Document « Examens en EPS à MAYOTTE »
Lecture, corrections et validation des modifications. Ce document synthétique est approuvé et sera diffusé à tous les collègues de l'Académie.

5. Question : Le point sur les orientations académiques

- ✚ Les Enseignements d'Exploration
 - Lycée du Nord : Ouverture en 2014-2015
 - Lycée Sada : Ouverture en 2017-2018 d'un Enseignement dit d'Exploration Lagon avec prolongation en Option Facultative en 1^{ère} et Terminale
 - Lycée de Kahani : projet d'ouverture non accepté pour cette rentrée scolaire

Lycée Petite Terre : volonté d'ouvrir l'an prochain

✚ Les Enseignements de Complément et la certification

Lycée du Nord 1^{ère} Session Examen CCF en 2017

➤ Transparence sur les modalités d'attribution : volonté de Mme Le Vice-Recteur de développer et d'équilibrer sur tout le territoire les différents dispositifs.

4. Référentiels « révisés »

✚ Prolongement de la réflexion débutée en 2015 et du travail réalisé en 2016-2017 : Impulsion académique pour reconnaissance de référentiels avec barèmes différents pour les filles pour APSAS de la CP1 Saut en Pentabond, Course de Demi-Fond et Relais Vitesse, au regard du critère équité Filles/Garçons et de la prise en compte des particularités des conditions d'enseignement à Mayotte.

✚ Etude comparative des Référentiels « rénovés » (parus au BO Avril 2017) et des référentiels « révisés pour Mayotte » construits l'an dernier : propositions en Lancer de javelot correspondent quasiment aux barèmes du référentiel rénové, ce qui conforte la démarche. Pour les 3 autres APSAS qui n'ont pas fait l'objet de référentiel « rénové » ou pour lequel le barème n'a pas été modifié, validation des membres de la Commission.

✚ Rédaction et envoi par l'IPR d'un courrier adressé à Madame Le Vice-Recteur de demande de validation des barèmes académiques.

✚ *Dernière minute : Après envoi et retour des intéressées (VR et IG en charge de Mayotte pour l'EPS) il apparait que modifier les barèmes n'est pas une option et que le seul moyen valide pour gérer l'équité filles garçons en épreuve à barèmes nationaux est d'harmoniser les notes en commission. Par contre, la création de barèmes pour des activités académiques est possible.*

Perspectives pour la prochaine Réunion

- ❖ Travail sur les représentations des enseignants et l'équité Filles/Garçons : Grille de lecture de référentiel et en complément vidéo support comportements moteurs. Validation des outils tutoriels (Docs en VB TT et HB déjà élaborés) et extension à d'autres APSAS.
- ❖ Elaboration du Référentiel Randonnée Aquatique palmée.
- ❖ Création de Fich'Outils pour l'organisation de la pratique Kayak, PMTG, randonnée Aquatique et la prise en charge de sa classe ou groupe (avec rôles afférents pour implication active de tous)

Prévision de date prochaine réunion de la Commission Académique Lycée : Vendredi 16 Février 2018